

Le métier de Préparateur en Pharmacie Hospitalière évolue.

Avec l'arrêté du 31 juillet 2024, le Diplôme d'État de Préparateur en Pharmacie Hospitalière s'inscrit désormais dans le **grade de licence (niveau 6)**.

Une reconnaissance universitaire forte, à la hauteur de la technicité, de la polyvalence et de la dimension soignante de cette profession essentielle au système de santé.

Une formation repensée, tournée vers la pratique et la clinique.

Ce nouveau cursus consolide l'identité professionnelle du PPH et renforce sa place dans la prise en charge médicamenteuse du patient, au cœur des équipes pluridisciplinaires.

Points forts du métier

- **Champ d'action varié** en des lieux d'exercice différents (PUI, unités de soins, blocs opératoires, plateaux techniques...) : dispensation, préparations stériles (anticancéreux, radiopharmaceutiques, Médicaments de Thérapie Innovante), gestion des essais cliniques et des dispositifs médicaux stériles dont les implantables, gestion des flux et des stocks.
- **Dimension communicative et préventive** : accompagnement des patients et implication dans les activités de pharmacie clinique (conciliation médicamenteuse, entretiens ciblés, éducation thérapeutique du patient).
- **Dimension superviseur** : intégration croissante d'automates, robots de préparation, armoires connectées, en stérilisation centralisée avec le contrôle qualité process et environnement.
- **Dimension gestionnaire des risques et recherche** : implication dans la sécurité des soins, amélioration continue des prestations fournies aux patients et aux soignants, implication dans des projets, audits, publications.
- **Dimension pédagogique avec le tutorat** : accompagnement et formation des étudiants, stagiaires et nouveaux arrivants.
- **Exercice collaboratif centré sur le patient** dans une logique de partage d'informations : principe de coopération et de travail interdisciplinaire avec l'ensemble des professionnels de santé.

Points forts de la formation

- **Diplôme d'État reconnu et ancrage universitaire** : grade de licence (niveau 6 RNCP, 60 ECTS).
- **Durée et rythme** : 2 semestres (20 semaines chacun), 1 400 heures dont 700 h en milieu professionnel (20 semaines).
- **Formation "clinique" professionnalisante** : ≥ 50 % assurée par pharmaciens, préparateurs et experts hospitaliers.
- **Dimension interprofessionnelle** avec le Service Sanitaire des étudiants en santé, avec les formations en lien avec l'éducation thérapeutique du patient et la conciliation médicamenteuse.
- **Alternance intégrative et immersion** : simulation en santé, stages en PUI publiques, privées, hôpitaux des armées ; étudiant PPH suivi par un tuteur PPH (avec portfolio) / formateur référent.
- **Initiation à la démarche de recherche** par une approche d'analyse des pratiques professionnelles.
- **Évaluation claire** : 2 sessions d'examens par an, jury régional pluridisciplinaire, supplément au diplôme détaillant les UE.
- **Accessibilité** : formation initiale, continue, apprentissage et VAE ; aménagements possibles (handicap, sportifs de haut niveau, salariés...).
- **Souplesse pédagogique** : enseignements possibles à distance (hors TP/manipulations).

🚀 Perspectives d'évolution et avenir pour la profession

- **Appropriation identitaire de soignant** et intégration d'un « PPH clinicien » dans les unités de soins : développement des activités pharmaceutiques dans les unités de soins en proximité des médecins et des soignants, notamment celles de la pharmacie clinique (conduite d'entretiens patients ou de bilans partagés de médication).
- **Référent ou coordonnateur PPH en pharmacie clinique**, rattaché à un pharmacien praticien hospitalier responsable : organisation des activités de conciliation/ETP, encadrement d'équipes de préparateurs, coordination avec les pharmaciens cliniciens.
- **Mobilité interprofessionnelle et statut d'hospitalo-universitaire** : implication dans les équipes de recherche clinique et contribution à des programmes de santé numérique.

❤️ Un métier en transformation, au cœur du parcours de soins.

Le **CN3PH** salue cette réforme structurante pour la profession et accompagne les préparateurs hospitaliers dans cette dynamique d'évolution, vers des pratiques toujours plus intégrées, innovantes et centrées sur le patient.

#PharmacieHospitalière #PPH #PréparateurEnPharmacieHospitalière #FormationSanté #CN3PH
#ANPPH #CLNCFPPH #PharmacieClinique #SantéPublique #ÉvolutionDesMétiers

